



APPEL À CANDIDATURES

Pour la mise en place des Délégations
Régionales du Conseil des Gabonais
de France (CGF)

Date de lancement : **04 mars 2024**

Date limite de dépôt de dossier : **22 mars 2024***

** Les dossiers devront être retournés complets au Conseil des Gabonais de France pour le **22 mars 2024** au plus tard. Les dossiers hors délais et/ou incomplets ne seront pas examinés.*



SOMMAIRE

PREAMBULE	2
A. CAHIER DES CHARGES	3
1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX POURSUIVIS	3
2. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	5
3. PROCÉDURE D'APPEL À CANDIDATURES	5
4. CALENDRIER	6
5. CONTACTS	6
B. ANNEXE : DOSSIER DE CANDIDATURE	7

PRÉAMBULE

Le nouvel exécutif du Conseil des Gabonais de France (CGF) a été élu le 13 janvier 2024, à la suite d'un processus électoral lancé le 02 novembre 2023 et dont le scrutin s'est tenu dans les locaux de l'ambassade du Gabon à Paris.

76 associations gabonaises légalement reconnues par les instances administratives françaises ont pris part à ce scrutin. C'est un record dans le cadre de l'organisation des élections du CGF depuis sa création en 2004.

A la suite de cette élection, le Bureau Exécutif élu a mis en place des commissions techniques intégrant plusieurs compatriotes désireux de participer à l'élaboration, à la structuration, au montage et à la mise en œuvre des projets d'intérêt collectif de notre diaspora. Les commissions ont pour objectifs principaux de faire participer plusieurs compatriotes au fonctionnement du CGF et d'alléger la tâche du Bureau Exécutif. Elles portent et développent des projets en lien avec le programme d'actions du Bureau exécutif.

Les commissions sont au nombre de sept (7) :

- **La commission chargée de l'Information et la Communication,**
- **La commission chargée des Affaires Juridiques et Administratives,**
- **La commission chargée de la Coopération et des Partenariats,**
- **La commission chargée des Projets et Investissements,**
- **La commission chargée des Affaires Sociales et des Solidarités,**
- **La commission chargée des Affaires Académiques et de la Décentralisation,**
- **La commission chargée de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.**

Par ailleurs, dans le cadre de son déploiement, le Bureau Exécutif du CGF va procéder à la mise en place des Délégations régionales, véritables instruments de décentralisation et de proximité du CGF au plus près des acteurs associatifs, économiques et de la communauté.

C'est l'objectif de cet appel à candidatures qui s'adresse aux acteurs associatifs ainsi qu'à la communauté gabonaise de France intéressés pour intégrer ces différents bureaux régionaux.

Le présent dossier est composé d'un cahier des charges et d'une annexe.

Le Conseil des Gabonais de France est une structure fédérative des Associations gabonaises de France, lesquelles associations devant être légalement reconnues par les instances administratives françaises et ne pas poursuivre de but politique, religieux ou philosophique. Le Conseil se doit d’être **un vecteur de regroupement** de compatriotes autour des valeurs communes par le biais des Associations.

La création du CGF en 2004 résulte **de la volonté des associations et de la communauté de mieux se structurer et de disposer d’un outil de représentation d’une part, et du souhait des pouvoirs publics de disposer d’un interlocuteur unique et légitime représentant notre communauté, d’autre part.** C’est donc une fédération d’associations, un instrument apolitique encadré par la Loi 1901 au service de la communauté.

Il est à cet effet un interlocuteur privilégié des autorités diplomatiques et consulaires dans leurs relations avec la Diaspora. Il fait le **lien entre les Associations**, les ressortissants gabonais de France et les différentes autorités **sur tout ce qui touche aux conditions de vie et de séjour** des ressortissants gabonais sur le territoire français.

Pour faciliter son action et la rendre visible et accessible au plus grand nombre, un appel à manifestation public est ouvert à l’endroit de notre communauté.

1. Objectifs généraux poursuivis

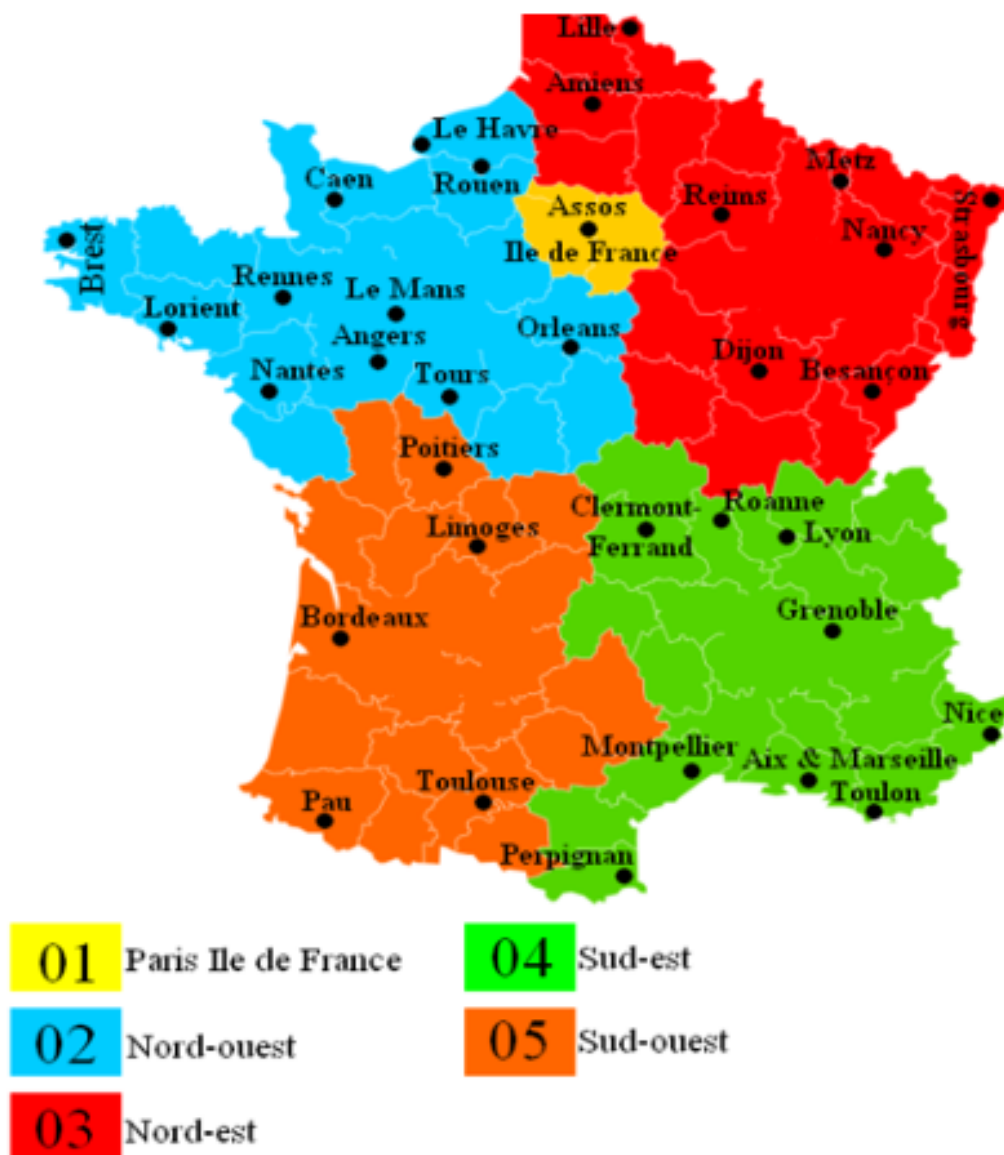
L’objectif serait de créer des bureaux déconcentrés du CGF au sein des SIX (6) zones géographiques du Conseil des Gabonais de France (CGF). Les Délégations régionales sont la représentation de proximité du CGF. Elles mettent en œuvre les activités du CGF au niveau local ou encore participent à accompagner les structures locales autour de projets mutualisés et fédérateurs.

Chaque délégation régionale est composée comme suit :

- **Un (1) délégué régional**
- **Deux (2) délégués régionaux adjoints**
- **Un (1) secrétaire régional**

Ce bureau régional peut être complété par plusieurs membres contributeurs ou bénévoles afin d’accompagner les initiatives prises par la délégation régionale ou le Bureau exécutif du Conseil.

Les différentes zones ou délégations régionales sont représentées par la cartographie suivante :



Plus précisément, il s'agit des zones ou délégations suivantes :

- **01 : Paris – îles de France** qui compte une quarantaine d'associations,
- **02 : Nord-Ouest** qui compte une trentaine d'associations,
- **03 : Nord-Est** qui compte une quinzaine d'associations,
- **04 : Sud-Est** qui compte une vingtaine d'associations,
- **05 : Sud-Ouest** qui compte une vingtaine d'associations,
- **06 : DOM-TOM** qui compte une association.

Soit un réseau associatif global estimé à un peu plus de cent trente (130) associations en activité et légalement reconnues par les instances administratives françaises.

Ainsi, pour permettre la mise en place des cinq (5) délégations régionales, le Bureau Exécutif dans ce document unique, fixe les conditions et précise les modalités de participation permettant à chaque compatriote de pouvoir candidater pour la délégation de son lieu de résidence.

Par conséquent, pour cet appel à candidatures, trois (3) principaux aspects sont attendus par le Conseil des Gabonais de France :

- **La motivation ;**
- **L'adhésion au projet porté par le Bureau Exécutif ;**
- **L'engagement aux valeurs d'inclusivité et de transparence.** Cet engagement sera par ailleurs matérialisé par une adhésion au CGF.

2. Conditions d'éligibilité

Le/la candidat(e) devra impérativement répondre aux exigences suivantes :

- **S'inscrire dans le respect des principes énumérés au point 1**
- **Être domicilié(e) dans le secteur de candidature**
- **Être de nationalité Gabonaise**
- **Si candidature individuelle, s'engager à adhérer auprès d'une association locale si existante**
- **Adhérer aux Statuts du CGF et à son règlement intérieur.**

Les critères suivants d'optimisation de la candidature seront fortement appréciés :

- Être un acteur associatif ou entrepreneurial
- Être parrainé(e) par une association de sa zone de candidature. Laquelle devra être légalement reconnue.

3. Procédure de l'appel à candidatures

Le/la candidat(e) complète le formulaire Google forms via le lien <https://forms.gle/7zrin9rbdx82Uhz6>.

Après avoir rendu son avis sur chacun des dossiers de candidature, le Bureau Exécutif informera l'ensemble des candidats de sa décision motivée par voie électronique.

4. Calendrier

04 mars 2024	Envoi du dossier aux Associations (<i>par courriel</i>) et publication sur les réseaux sociaux du CGF pour la communauté
22 mars 2024	Date limite de réception des candidatures (<i>par formulaire Google Forms</i> https://forms.gle/7zrin9rbdx82Uhz6)
Du 23 au 26 mars 2024	Analyse des candidatures
27 mars 2024	Pré-classement par le Bureau Exécutif
28 au 29 mars 2024	Questions – Réponses et entretiens éventuels avec les candidats pressentis
30 mars 2024	Classement définitif des candidatures
1^{er} avril 2024	Information des résultats aux candidats non retenus
Du 02 au 03 avril 2024	Traitement des réclamations éventuelles
05 avril 2024	Notification aux différents candidats retenus

5. Contacts

● INFORMATIONS SUR LE PROJET

Mme Hermine BOUCAVEL
Vice-présidente en charge des affaires sociales et de la décentralisation
Tél : 06 98 83 48 20
Courriel : vp.assd.cgf@gmail.com

M. Daryl EYEGHE
Chargé des Relations extérieures
Tél : 07 51 43 27 33
Courriel : cgf.relationsexterieurs@gmail.com

● ENVOI DES CANDIDATURES

Formulaire Google : <https://forms.gle/7zrin9rbdx82Uhz6>

DOSSIER DE CANDIDATURE**1) INFORMATIONS GÉNÉRALES****NOM :**.....
.....**PRÉNOM :**.....
.....**LIEU DE RÉSIDENCE :**.....
.....**ZONE CGF :**.....
.....**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE :**

.....

PORTABLE : **MAIL :**

.....

ASSOCIATION (si membre adhérent d'une association gabonaise de France) :.....
.....
.....**PARRAINAGE D'UNE ASSOCIATION (le cas échéant) :**.....
.....
.....

OBJETS PRINCIPAUX DE L'ASSOCIATION QUI PARRAINE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

.....
.....
.....

N° RNA ENREGISTREMENT PRÉFECTURE :

W.....

CONTACT :
.....

MAIL (Asso) :

2) FONCTION SOUHAITÉE

Cocher le ou les cases souhaitées :

Délégué régional	Délégué adjoint	Délégué adjoint	Secrétaire régional

3) MOTIVATIONS



<p>Constats / Enjeux / Motivations</p>	
---	--